



Bakchich • info



CONFIDENTIELS

Falcone condamné pour fraude fiscale

vendredi 18 janvier

Falcone condamné pour fraude fiscale. L'ami **Pierre Falcone**, intermédiaire en tous genres et courtier en arme à l'occasion, vient tout juste d'être condamné, selon des sources judiciaires, à une peine de 4 ans par le tribunal de Paris pour fraude fiscale. Le sémillant garçon, déjà poursuivi en France pour le scandale de l'Angolagate qui doit être jugé dans les prochaines semaines, est toujours ambassadeur de Luanda à l'Unesco. Et une pierre d'achoppement diplomatique entre la France et le fort pétrolifère Angola. Voilà qui présage d'une sympathique ambiance lors de la visite de **Sarko Ier** dans le pays, prévu en février.

Le Baron noir en garde à vue. L'ancien bras droit de **Henri Proglio**, le patron de Veolia, découvre les joies de la garde à vue. **Eric-Marie de Fiquelmont**, aussi dit le « Baron noir », a été interpellé à Paris jeudi avec quatre autres personnes dont un leader autonomiste corse. Devenir patron de la Société méditerranéenne de sécurité (SMS), visé par une enquête de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille, n'était pas forcément la meilleure idée. D'autant que l'enquête ébranle tout le sud-est de la France et notamment la chambre de commerce d'Ajaccio, dont le patron est actuellement mis en examen et embastillé pour, mis en examen pour escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs, détournement de fonds publics... Beau menu.